

Aulnay-sous-Bois, le 19/12/2023

M. Bruno Beschizza

Maire d'Aulnay-sous-Bois
Président de Paris Terre d'Envol

Objet : Interpellation sur le rôle à jouer de la municipalité dans le dossier de l'administration judiciaire du quartier de la Morée

Monsieur le Maire,

Il y a quelques semaines, vous vous félicitez, dans un courrier que vous avez transmis à la population - notamment aux habitants concernés - du succès de la lutte des co-proprétaires du quartier de la Morée.

Ces habitants, que nous avons collectivement rencontrés à plusieurs reprises, ont pu nous faire part de leur étonnement quant à cette auto-congratulation. Ils sont en premier ressort désabusés.

En effet, les co-proprétaires se sont sentis abandonnés par la municipalité durant leur lutte. En cause : un manque de transparence concernant vos demandes à destination de l'administrateur judiciaire. C'est à posteriori que vous les avez détaillées dans votre courrier, alors que vos actions étaient quasiment invisibles au moment où elles ont pu avoir lieu. De même, les co-proprétaires regrettent un manque de soutien criant dans la lutte judiciaire qui les a opposés à leur administrateur judiciaire, Monsieur Blériot. À l'époque, un avocat de la Mairie avait pu être dépêché, se plaçant en soutien au Cabinet Blériot.

Évidemment, le cabinet Blériot agit dans le domaine privé et, à ce titre, la municipalité pourrait chercher à se dédouaner. Mais en réalité, vous êtes également en charge de Paris Terre d'Envol, en qualité de président de l'Établissement Public Territorial. À ce titre, vous auriez pu, voire dû, mettre en place les voies et moyens permettant de contrôler convenablement l'utilisation que le cabinet Blériot faisait de l'argent public. Surtout, le rôle que la Mairie a joué dans la nomination du géomètre-expert Citémétrie aurait du vous pousser à contrôler activement son action, largement critiquée par les copropriétaires compte tenu de l'imbroglio de la ré-attribution des places de parking et de la dégradation des abords routiers des bâtiments.

Une discussion sur la restitution d'une partie des 20 millions d'euros qui a servi à financer des rénovations de bâtiments et de leurs abords est toujours en cours, à la suite d'une alerte adressée au Parquet National Financier. Une part importante de ces 20 millions d'euros a en effet été directement versée par les copropriétaires. La question est maintenant de savoir ce qui a réellement été financé.

Ainsi Monsieur le Maire, nous vous interpellons collectivement et solennellement, aux côtés des représentants des co-proprétaires, afin de savoir quelles sont les dispositions que vous comptez prendre pour contrôler l'action du nouvel administrateur judiciaire. Nous vous demandons que soit réalisé, sur votre demande et avec votre soutien, un audit sur l'utilisation des financements publics dans ce dossier.

Monsieur le Maire, dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire en l'expression de nos salutations distinguées.

Nadège ABOMANGOLI

Députée La France insoumise de la 10^e circonscription de la Seine-Saint-Denis

Oussouf SIBY

Conseiller municipal socialiste, président du groupe des élus de gauche

Mehdi CHTIOUI

Responsable local de La France Insoumise

Farida KELLOU

Co-proprétaire membre du groupe de travail commun

Cheikh NGUETTE

Responsable de l'Association LREEM qui accompagne des co-proprétaires

Mackendie TOUPUISSANT

Secrétaire de section du Parti Communiste Français